

LA MICROFINANCE : UN OUTIL ÉTHIQUE, SOCIAL ET... EUROPÉEN

Alors que le chômage, la pauvreté, les inégalités s'accroissent en Europe, le travail indépendant connaît un véritable essor, la microfinance facilite les créations d'emplois et l'insertion professionnelle.

Est-il besoin de rappeler le contexte des difficultés économiques que vit actuellement l'Europe avec ses 20 millions de chômeurs⁽¹⁾, l'accroissement du nombre de ses citoyens vivant sous le seuil de pauvreté ou s'en approchant (84 millions de personnes, soit 16,9 % de la population⁽²⁾), l'impérieuse obligation d'accueillir 4 millions de migrants chassés de chez eux chaque année par l'extrême pauvreté et les conflits armés, un lourd endettement public contracté lors des « vaches grasses » ?


Paradoxalement, depuis plus de 20 ans, alors que, dans de nombreux pays, les emplois industriels déclinent, le travail indépendant, notamment dans le secteur des services, progresse⁽³⁾ avec l'essor des nouvelles technologies. Même si l'on peut regretter, parfois, une forte précarité chez les travailleurs indépendants due notamment à un système de protection sociale moins avantageux que celui des salariés et une dépendance – souvent

forte – à un seul donneur d'ordre, la tendance est bel et bien là. Et pour longtemps. En outre, près d'un chômeur sur trois, en Europe toujours, parvient à créer son propre emploi. La microfinance l'y encourage en lui donnant un accès au crédit qu'il n'obtient plus auprès du secteur bancaire, ainsi que, le plus souvent, un accompagnement pour la gestion de sa mini-entreprise. Toutefois, les politiques publiques n'ont pas encore assez évolué pour s'adapter à cette nouvelle donne du marché du travail.

Ce que beaucoup ignorent, c'est que la microfinance n'est plus un outil limité au Bangladesh où il a été réinventé dans les années 1970 et aux pays les plus pauvres. Elle est entrée en Europe et s'est très fortement développée ces dernières années à un rythme de 15 à 20 % par an. Une



© microStart

étude récente réalisée conjointement par les deux réseaux de microfinance (le REM et MFC⁽⁴⁾) et portant sur leurs membres, soit 149 institutions de microfinance de 22 pays européens, montre que la demande de microfinance n'a jamais été aussi haute. En 2015, près de 750 000 clients (micro-entreprises, entreprises sociales, travailleurs indépendants) constituaient un portefeuille total de quelque 2,5 milliards d'euros ! Il s'agit bien d'emplois qui sont créés et qui, dans une forte proportion, se maintiennent à terme, permettant autant de réinsertions individuelles et, par la même occasion, d'économies pour les budgets publics (baisse d'indemnités de chômage et augmentation de recettes fiscales⁽⁵⁾). 

Philippe Maystadt, ministre d'État, président honoraire de la Banque Européenne d'Investissement et ancien président de microStart⁽⁶⁾,
Patrick Sapy et Dominique de Crayencour, respectivement président et vice-président du Réseau européen de Microfinance

COMMENT FAVORISER L'ESSOR DE LA MICROFINANCE ?

- ▶ **Établir une définition satisfaisante et uniforme de la microfinance à travers toute l'UE.** Il s'agit de prendre en compte l'objectif d'inclusion sociale, l'indispensable accompagnement des clients et un montant maximum qui soit relatif au revenu moyen par tête dans le pays concerné. Une fois bien défini, il faudrait un cadre réglementaire approprié et donc proportionnel compte tenu du type de petites institutions financières concernées, de l'objectif social et non commercial, des niveaux de taux d'intérêt élevés nécessaires à couvrir les frais, etc.
- ▶ **Simplifier la création des micro-entreprises et du statut d'auto-entrepreneur⁽¹⁾.** Les politiques publiques doivent faciliter le passage du statut de chômeur à celui d'entrepreneur afin de supprimer l'obstacle énorme que constitue la perte des indemnités de chômage et l'obligation de cotiser à la Sécurité sociale avant même d'avoir produit un premier revenu⁽²⁾.
- ▶ **Calculer le « rendement », non seulement en termes financiers mais en termes d'impact social.** La Commission européenne a mis en place avec le groupe de la Banque européenne d'Investissement (BEI et FEI) des programmes de financement de la microfinance qui sont extrêmement utiles, mais il faudra aller plus loin. Dès le moment où la mesure d'impact social sera adéquatement prise en compte, les investisseurs privés et les budgets publics pourront apporter les ressources nécessaires grâce à une approche plus complète du « retour sur investissement ».

1) En France, la loi de 2008 créant le statut d'auto-entrepreneur a permis la mise au travail de quelque 2 millions de personnes.

2) En Belgique, la loi a changé en 2016 pour permettre aux demandeurs d'emploi de créer leur activité de manière progressive en conservant leur allocation de chômage de façon différentielle.

1) et 2) Source Eurostat.

3) Il est passé de 15 % à 17 % du total de l'emploi et frôle les 20 % aux Pays-Bas ou en Angleterre.

4) REM : Réseau Européen de Microfinance ; MFC : MicroFinance Center

5) Selon une étude de Vlerick Business School et microStart, les pouvoirs publics ont économisé plus d'un million d'euros en allocations diverses et perçu un million d'euros de taxes et de cotisations sociales en encourageant 315 chômeurs à créer leur propre emploi.

6) Une institution de microfinance belge.